



Gentilly le 12 janvier 2023

A l'attention des patients

Objet : Arrêt de production MINIRIN 0,1 mg/mL, solution pour administration endonasale.

Madame, Monsieur,

Nous vous informons de l'arrêt de commercialisation de MINIRIN 0,1 mg/ml, solution pour administration endonasale, en raison de difficultés liées à la production.

Cependant afin d'assurer votre prise en charge dans le cas où vous auriez besoin de faibles doses de desmopressine (entre 2.5 µg et 10 µg) , nous vous informons de la mise à disposition depuis mars 2021, à titre transitoire et exceptionnel, de la spécialité **MINIRIN 2,5 µg/dose, solution pour pulvérisation nasale**. Nous vous recommandons de consulter votre endocrinologue/ médecin traitant qui pourra vous prescrire cette spécialité.

	MINIRIN 0,1 mg/mL, solution pour administration endonasale <i>Spécialité en arrêt de commercialisation</i>	MINIRIN 2,5 µg/dose, solution pour pulvérisation nasale <i>Mise à disposition de façon transitoire, en remplacement</i>
Indication	Diabète insipide d'origine centrale pitresso-sensible	Diabète insipide d'origine centrale pitresso-sensible
Posologie	La dose doit être ajustée à chaque patient. Les posologies usuelles sont : Chez le nourrisson : 0,5 à 1 µg, Chez l'enfant : 5 à 10 µg, 1 à 2 fois par jour, Chez l'adulte : 10 à 20 µg, 1 à 2 fois par jour.	Doit être comprise entre 2,5 µg et 10 µg d'acétate de desmopressine. Attention : une posologie inférieure à 2,5 µg ne peut pas être obtenue avec cette présentation. Pour toute posologie supérieure ou égale à 10 µg, une spécialité plus adaptée existe. Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien
Forme pharmaceutique	Solution pour administration endonasale	Solution pour pulvérisation nasale (spray nasal)
Volume du flacon	2,5 ml	5 ml (correspondant à 50 doses)



	MINIRIN 0,1 mg/mL, solution pour administration endonasale <i>Spécialité en arrêt de commercialisation</i>	MINIRIN 2,5 µg/dose, solution pour pulvérisation nasale <i>Mise à disposition de façon transitoire, en remplacement</i>
Volume/Quantité minimale délivrée	0,05 ml = 5 µg	Une pulvérisation = 0,1ml = 2,5µg
Condition de conservation	Entre 2°C et 8°C	<u>Entre +2 et +8°C, en position verticale.</u> Après ouverture, se conserve 2 mois

Respectez toutes les instructions de l'information à l'intention du patient jointe.

Point d'attention:

Contrairement au Minirin Spray, MINIRIN 2,5 µg/dose, solution pour pulvérisation nasale **contient un composant, le chlorobutanol, qui est un agent stabilisant.** Pour plus d'informations concernant les effets indésirables de ce composant, merci de vous référer aux rubriques suivantes de l'information à l'intention du patient jointe:

- rubrique 2 Grossesse et allaitement
- rubrique 2 MINIRIN 2,5 µg/dose, solution pour pulvérisation nasale contient du chlorobutanol

Si vous avez des questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin. Vous pouvez également contacter le service d'information médicale de Ferring : 01 49 08 67 60.

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin, votre pharmacien ou à votre infirmier/ère. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet: www.signalement-sante.gouv.fr.

Nous vous remercions pour votre compréhension, et nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Isabelle HUSSON
Pharmacien Responsable

Philippe Niez
Directeur Médical

